



COMITE RÉGIONAL DE NORMANDIE DE TIR A L'ARC

APPEL A CANDIDATURES DES REPRÉSENTANTS DE CLUBS DU C.R.N.T.A. A L'AG DE LA F.F.T.A.

Afin de représenter les clubs du Comité Régional de Normandie à l'assemblée générale de la FFTA qui aura lieu le 22 mars 2026 à Angoulême, un appel à candidatures aux personnes désireuses d'être déléguées est ouvert.

Le candidat doit déposer sa demande auprès du secrétariat du comité régional par mail à l'adresse : secretariat@tiralarc-normandie.fr

Date limite de réception le 7 février 2026. (15 jours francs avant l'AG du CRNTA du 22 février 2026 à Houlgate).

Afin de pouvoir déposer sa candidature, le candidat doit répondre aux critères suivants (Statuts du 25/02/2024, Art 6.3) :

- posséder une licence délivrée dans le Comité Régional de Normandie ;
- avoir atteint l'âge de la majorité légale ;
- jouir de ses droits civiques et politiques ;
- n'avoir pas fait l'objet d'une mesure disciplinaire dans les organismes de première instance dans les cinq ans précédent la date de l'Assemblée générale de la FFTA considérée.



Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc
Maison polyvalente du Grand
10-18, Quartier du Grand Parc
14200 Hérouville-Saint-Clair
secretariat@tiralarc-normandie.fr
www.tiralarc-normandie.fr

